

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I I I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des Finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements au projet de loi de régulation bancaire (deuxième lecture) (n° 2833) (M. Jérôme CHARTIER, Rapporteur) 2
- Présences en réunion 3

Lundi

11 octobre 2010

Séance de 15 heures 45

Compte rendu n° 5

SESSION ORDINAIRE DE 2010-2011

**Présidence
de M. Jérôme Cahuzac,
*Président***



Statuant en application de l'article 88 du Règlement, la Commission examine les amendements au projet de loi de régulation bancaire et financière (deuxième lecture) (n° 2848) sur le rapport de M. Jérôme CHARTIER.

Article premier : *Création d'un conseil de régulation financière et du risque systémique*

La Commission repousse l'amendement n° 8 présenté par M. Brard.

Article 2 sexies : *Encadrement et régulation du marché au comptant des quotas d'émission de gaz à effet de serre*

La Commission repousse l'amendement n° 7 présenté par Mme Billard.

Article 5 E : *Information du Parlement sur les normes prudentielles bancaires dites « Bâle III »*

La Commission repousse l'amendement n° 20 présenté par M. Eckert.

Article 7 bis A : *Échange d'informations entre la Banque de France et les autorités étrangères homologues*

La Commission repousse l'amendement n° 21 présenté par M. Eckert.

Article 7 bis B : *Transposition par ordonnance de la directive 2009/110/CE sur la monnaie électronique*

La Commission repousse l'amendement n° 9 présenté par M. Brard.

Article 7 septies A : *Rapport au Parlement sur la mise en oeuvre d'une régulation du capital-investissement*

La Commission repousse l'amendement n° 12 présenté par M. Brard.

Article 7 undecies : *Renforcement des obligations des professionnels des services financiers à l'égard de leur clientèle*

La Commission repousse l'amendement n° 24 présenté par M. Eckert.

Article 7 viciés : Observation des tarifs bancaires par le comité consultatif du secteur financier

La Commission repousse les amendements n° 36, 34, 39 et 35 présentés par M. Eckert.

Article 12 quater : Habilitation à transposer par ordonnance la directive 2007/36/CE sur les droits des actionnaires

La Commission repousse l'amendement n° 15 présenté par M. Brard.

Article 18 bis : Renforcement de l'épargne solidaire

La Commission repousse l'amendement n° 30 présenté par M. Brard.

Article 23 BA : Création dans les départements d'outre-mer d'un observatoire public des tarifs bancaires

La Commission repousse les amendements n° 41 et 40 présentés par M. Lurel ainsi que les amendements n° 5 et 6 présentés par M. Lebreton.

*

* *

Membres présents ou excusés

Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

Réunion du lundi 11 octobre 2010 à 15 h 45

Présents. - M. Jérôme Cahuzac, M. Jérôme Chartier, M. Olivier Dassault, M. Jean-Claude Flory, M. François Scellier

Excusé. - M. Pierre Bourguignon

